



**Présidente** Ghislaine Charton

5 plan Lucien coutaud

30000 Nîmes

0670027063

[departement30-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement30-presidence@ffvelo.fr)

Nîmes le 5 fevrier 2019

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DU GARD  
LASALLE LE SAMEDI 26 JANVIER 2019**

**Invités présents :**

- Mme Jackie, représentant le maire de Lasalle
- Mr Denis Vitel, élu Fédéral représentant Martine Cano, Présidente FFCT
- Mr Denis Dumas, président de « Partageons la Route en Cévennes »
- Mr Patrick Foncuberta, élu au Coreg Occitanie, représentant Philippe Deveaux, président du Coreg Occitanie

**Membres présents Codep :**

- Présidente, Mme Ghislaine Charton
- Président d'honneur, Mr Marcel Bosc
- Trésorier, Mr Antoine Bourg-Rius
- Secrétaire, Mr Michel Rivier
- Commission Vtt, Mr Francis Bousquet
- Mme Marie-Claire Barthélémy
- Mr Robert Gaux
- Mr Daniel Wiart, Censeur aux comptes

**Membres absents excusés Codep :**

- Mr Jean-Claude Hesse, responsable site, jeunes, coupe dptale, brevet randonneur cévenol, randos permanentes,
- Mr Manu Honrubia membre
- Mr Mickael Renouard, censeur aux comptes

**Membres organisateurs club de Lasalle :**

- Président, Mr René Floutier
- Trésorier, Mr Serge Giral
- Membre, Mr Roland Arbusset

**Clubs Présents :**

0833 Bagnols, 3010 Aramon, 3888 Grand Combe, 4470 Villeneuve Lez Avignon, 4649 Calvisson,, 4826 St Hilaire de Brethmas, 4827 St Jean du Gard, 4911 Chusclan, 5504 Milhaud, 6161 Chambourigaud, 6169 Les Angles, 7571 Beaucaire, 7685 Lasalle, 7833 Alès en Cévennes, 7956 Rochefort, 7957 Pouzilhac , 99030 Membres Individuels

**Pouvoirs :**

0427 Groupe Cyclo Nîmois, 5754 Marguerittes, 8777 Aubord

**Clubs non représentés :**

7106 Crickets VTT Remoulins, 5818 Sauveterre, 07123 Redessan

En ouverture la présidente Ghislaine Charton rappelle avec émotion qu'en 2013 à Lasalle les clubs lui ont donné toute leur confiance en la nommant présidente du Codep et qu'elle assume son 2<sup>ème</sup> mandat, fonction qu'elle a pris très à cœur. La présidente ouvre la séance, souhaite la bienvenue à chacun et demande une minute de silence en l'honneur des cyclos disparus dans l'année.

Elle remercie la municipalité de Lasalle pour la mise à disposition de la salle de la Filature et le vin d'honneur offert pour clôturer l'AG. Un grand merci également au président du club de Lasalle René Floutier et aux bénévoles de son club pour leur

accueil chaleureux et la qualité des prestations. Merci également à Mr Pantel qui a permis la décoration de la salle sur le thème de la châtaigne.

Elle remercie également les personnalités présentes : Mme Jackie, Mr Denis Dumas, Mr Patrick Foncuberta, Mr Denis Vitel. La parole est donnée au président René Floutier, du club organisateur, qui souhaite à son tour la bienvenue à l'assemblée et remercie la présidente de sa confiance pour le choix du lieu de l'AG.

Elle transmet le résultat des émargements : 19 clubs présents sur 22, soit au total 76 voix sur 82. Le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer valablement.

La présidente demande également à l'assemblée la possibilité de pouvoir voter à main levée. **Adopté à l'unanimité.**

Elle demande l'approbation du PV de l'AG du 20 janvier 2018 à AUBORD. **Adopté à l'unanimité.**

Elle annonce les nouveaux présidents de clubs : Daniel Hiernaux remplace Bernard Cavailles à Marguerittes, Edgard Badia remplace Philippe Tranchant à Aubord, Martial Thomas remplace Simon Toustain chez les Crickets de Remoulins. Félicitations à ces nouveaux élus pour leur engagement.

Elle remercie aussi les membres du comité pour leur implication permanente dans le bon fonctionnement de notre structure, ainsi que tous nos bénévoles pour avoir consacré leur temps et leur énergie à donner un coup de main lors de nos manifestations. Et en leur nom elle souhaite une bonne année 2019.

Elle remercie chaque président des clubs qui ont eu la gentillesse de l'inviter à leur Assemblée Générale, et s'excuse de n'avoir participé à toutes ; mais elle a fait en sorte d'être représentée par un membre du Comité.

Une pensée toute particulière pour Jean-Claude Hesse qui se remet tout doucement de son problème de santé, il est en rééducation sur Avignon. Ghislaine lit le message adressé par celui-ci : « *merci à tous ceux qui prennent de mes nouvelles ; ça va un peu mieux chaque jour mais la route est encore longue* ».

### **Bilan d'activité 2018**

En préambule à la lecture de son rapport moral la présidente se fâche et tire la sonnette d'alarme en insistant sur le malaise que rencontrent les clubs confrontés à une diminution significative des participations aux rencontres inscrites aux calendriers gardois et des départements voisins.

La présidente détaille les différentes activités conduites en 2018 :

- Deux réunions avec les présidents du Haut Gard début septembre ( 5 présents sur 6 clubs ) et mi-octobre pour les autres ( 6 clubs présents sur 21). Une fois de plus elle déplore le manque de participation de certains clubs, rappelle que la communication est primordiale et que sans la collaboration de chacun le CODEP ne peut avancer.
- Le comité s'est réuni 4 fois. Merci à St Hilaire de Brethmas et son président Jean-Marie Morette, à Marc Bertholon et la famille Hesse d'Aramon de l'avoir reçu à domicile.
- Suite à la démission pour raisons personnelles de Mmes Silvy Allué et Florence Thibaud de la commission féminine et sans candidature déclarée, c'est la présidente qui en assurera l'intérim.
- Elle détaille les résultats des participations à l'AG du Coreg Occitanie du 24 novembre 2018 à Albi ( 3 clubs présents, 14 procurations, 3 non votants) et à l'AG fédérale de Boulazac le 4 décembre 2018 (18 procurations, 4 non votants).
- 67 participants gardois étaient présents à la SF d'Epinal (répartis entre 2 MI et 7 clubs) L'apéritif a dû être annulé à cause du mauvais temps.
- Le 6 janvier 2019 avait lieu la concentration de Gallican ; elle remercie tout les bénévoles qui ont assuré la réussite de cette rencontre (156 participants) la mairie de Vauvert, Mr Jean Denat pour le prêt du foyer communal ainsi que le GCN et Aramon pour le prêt de leur matériel. Cette concentration sera renouvelée en 2020 à une date à préciser.

### **Formation**

Tout au long de l'année 2018 plusieurs formations ont été réalisées :

- moniteur tourisme à vélo à Balma
- 17 février, remise à niveau initiateur & moniteur, 14 inscriptions gardoise
- 28 avril, journée sécurité, 11 inscriptions
- 29 octobre, remise à niveau PSC1, 21 inscriptions

Elle rappelle que toutes les remises à niveau ou formations ont été ouvertes à tous

### **Sécurité**

L'accent est mis de nouveau sur la sécurité : 26 déclarations en 2018, pour 18 en 2017.

Le partage de la route n'est qu'une raison de bon sens ; le cycliste comme les autres usagers doit respecter le code de la route, en groupe garder la distance de sécurité, emprunter les aménagements qui lui sont dédiés, être toujours vigilant.

La présidente précise que la FFCT a décidé de prendre la parole suite aux récents accidents de chasse, dont l'un a coûté la vie à un vététiste.

## **Site**

Comme chaque année le site est maintenu à jour. Les informations calendrier des sorties gardoises y sont en ligne. Si vous souhaitez y voir des améliorations ou modifications, le faire savoir au CODEP : changement de responsables, adresse mail, téléphone.

## **Organisations pour les jeunes**

Le criterium VTT jeunes a eu lieu le 7 avril à St Hilaire de Brethmas : 12 inscriptions, 4 qualifiés au régional.

Sans surprise, une majorité de jeunes ont été qualifiés au régional ; certains s'y sont rendus et deux d'entre eux ont été qualifié pour le national. Hélas suite à la mauvaise foi du délégué régional jeunes, nous n'avons pas participé à la SNJ à Aubusson d'Auvergne. Grosse colère de la part des moniteurs et enfants de St Hilaire.

Cette année le criterium jeunes aura bien lieu le 6 avril à St Hilaire ; il sera interne au club car nous boycotterons le régional et donc le national.

Nous tenons à remercier les encadrants pour leurs implications toute l'année auprès des jeunes et leurs résultats.

## **Coupe départementale**

Malgré une bonne information, il est noté une très faible participation des clubs gardois aux randonnées organisées dans le département ; les démarches administratives ne cessent de s'alourdir ce qui risque d'amener à ce qu'il y ait des randonnées qui disparaissent du calendrier.

Pensez aux organisateurs, si vous voulez que les cyclos gardois participent à vos randonnées rendez leur la politesse en participants à leurs organisations.

## **Brevet du Randonneur Cévenol**

Deux validations pour 2018.

Pour le premier qui est un adulte, conformément aux dernières directives de la dernière AG, il a été procédé au remboursement de ses inscriptions.

Pour le second, un participant de moins de 18 ans qui participe gratuitement, il a été décidé de lui remettre un bon d'achat chez un vélociste.

En espérant que 2019 sera un meilleur cru.

## **Randonnée Permanentes**

2 participants à Lozère/Aigoual, 4 au tour du Gard. Ce n'est pas un gros score mais nous en avons quelques-uns chaque année.

Pour le Puy / Nîmes et Oc/Oil aucune participation. Les randonnées Cévenoles de Cyclo Rando Alès ont bien marché en 2018.

Avant de passer la parole à notre trésorier Antoine Bourg-Rius, la présidente le remercie pour sa disponibilité et le sérieux de son travail, ainsi que nos deux censeurs aux comptes, Mickaël Renouard et Daniel Wiart.

## **Bilan financier 2018**

Antoine Bourg-Rius trésorier présente le budget réalisé.

Son inquiétude se porte la baisse des ressources du CODEP qui sont les subventions CNDS, celle du Département et la ristourne de la FFCT sur les licences

### **Produits**

La subvention du CNDS n'a pas été reconduite en 2018 ce qui représente une perte de 3 000 € ; celle du Département est aléatoire ; reste la ristourne sur licences qui pour 2018 a permis de recevoir 2 800 €. Les participations pour les moments de convivialité couvrent 50% des frais engagés. Le séjour de la Gardiole s'équilibre avec une marge de 300 € qui permet de couvrir d'éventuelles dépenses en cas de mauvaises météo.

Vente de médailles pour 128 € et 200 € de produits divers.

Une somme de 620 € qui pourrait être une subvention de la Fédération pour Pâques en Provence nous a été créditée sans autre explication. Même si c'est le CODEP des Bouches-du-Rhône qui était le maître d'œuvre de cette organisation, nous remercions le club d'Aramon qui s'est occupé des parcours du samedi et du lundi.

### **Charges**

Les frais de structure reste bien maîtrisés à 450 € de bureautique et 560 € d'achat de fournitures. Aucun frais de déplacement n'a été remboursé ; 400 € de criterium jeune, 475 € pour les formations. Les dépenses de convivialité couvrent l'organisation de Gallician, l'AG (les repas des élus, des invités, et du bureau du club, reste traditionnellement à charge du Codep), le Roc de

Gachonne, la contribution pour le Mas de la Barque, l'apéro de la Semaine Fédérale ; elles ne dépassent pas 3 600 €. D'autres dépenses marginales de l'ordre de 150 € sont les frais de compte et des cotisations diverses.

Le budget de la Gardiole est individualisé des comptes du CODEP pour éviter toute confusion.

Pour 2018 un déficit de 800 € est prévisible suite au désengagement du CNDS.

Les fonds en réserve sont de 18 000 €, ce qui permet de voir venir sereinement.

### **Budget prévisionnel 2019**

Nous visons la maîtrise des dépenses et une seule opération importante qui est le séjour de la Gardiole, avec son équilibre propre.

Les principaux postes du budget seront reconduits :

- Convivialité, avec une prise en charge partielle des frais engagés : la quote-part des participants(es) dans nos organisations représente 1/3 de nos recettes totales et le succès de Gallician conforte cette stratégie.
- Soutien au club organisateur de l'organisation du critérium.
- 50% des coûts de formations (sécurité, encadrements).
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Poursuite des économies sur les frais d'impression.

Au final, pour 2019 nous devons limiter à 500€ la nouvelle érosion de nos réserves.

Nous déposerons un dossier subvention CNDS et rebondirons sur les opportunités qui se présenteront.

L'assemblée **approuve à l'unanimité** les comptes tels que présentés et vérifiés par Mickael Renouard et Daniel Wiert, censeurs aux comptes et donne quitus pour cet exercice.

### **Actions prévues en 2019**

Nous continuerons d'être au plus proche des clubs.

**Les différents rapports sont mis au vote** : Rapport moral, rapport financier et budget prévisionnel 2019, rapport des différentes commissions. **Adoptés à l'unanimité.**

### **Remise des récompenses**

*Coupe départementale route* : 1<sup>er</sup> AC Milhaud pour la 2<sup>e</sup> année

*Coupe départementale VTT* : 1<sup>er</sup> Gazelec Aramon pour la troisième année consécutive (il garde la coupe définitivement)

*Mérite du Cyclotourisme* :

- Mme Denise Lepage ( la Grand-Combe)
- Mr Michel Laurent (St Hilaire de Brethmas)
- Mr Denis Dumas (Alès en Cévennes)

Félicitations à ces trois récipiendaires

La présidente offre également un bouquet de fleurs à Mmes Martine Vigouroux pour sa contribution à la Gardiole et Jackie pour sa représentation de la mairie de Lasalle.

*Récompense fédérale* : Diplôme et trophées BCN et BPF à Antoine Bourg Rius pour la finalisation.

*Challenge de France* : Avant la lecture des classements, la présidente explique la signification du mot challenge ; celui-ci se veut un baromètre de l'engagement et de l'implication des clubs de notre FFCT dans l'ensemble de nos activités ; le but est d'inciter et motiver les membres adhérents à participer aux organisations les plus remarquables de la FFCT (brevets de distances, montagnards, VI, BCN/BPF, diagonales, critérium jeunes, AG Fédérale, de Coreg et Codep, formations, SF,... )

Classement :

- Sur 1745 clubs inscrits, catégorie 3 à 35 adhérents, Milhaud est 20<sup>e</sup> au national et 3<sup>e</sup> au régional ;
- Sur 793 clubs inscrits, catégorie 36 à 75 adhérents, Aramon est 33<sup>e</sup> au national et 4<sup>e</sup> au régional ;
- Sur 337 clubs inscrits, catégorie de + 75 adhérents, le GCN est 51<sup>e</sup> au national et 4<sup>e</sup> au régional.

*Challenge national école* : pour son assiduité, le club de Milhaud est premier avec 1720 points.

Suit une remise de diplômes par le président de Cyclo Rando Alès en Cévennes aux participants du club de Milhaud pour leur participation à la randonnée permanente du Chemin Camisard. Avec une originalité pour Anthony, avec une figurine qui représente le passeur Massip.

La saison a été marquée par plusieurs séjours, brevets, cyclo-montagnardes dans les massifs lointains. Félicitations à ceux et celles qui ont effectué ces différents brevets.

## **Calendrier 2019**

- 9/10 février : stage animateurs à St Hilaire de Brethmas
- 24 mars : Roc de Gachonne
- 6 avril : critérium jeunes VTT à St Hilaire de Brethmas
- 20/21/22 avril : Pâques en Provence à Upaix
- 20/21/22 avril : Pâques en Périgord à Bergerac
- 1er juin : fête du vélo organisée par PRC et le club Alès en Cévennes ; l'occasion de promouvoir vos activités et d'accueillir des débutants
- 30 mai au 1er juin : WE Ascension à Digne les Bains
- 8/9/10 juin : Pentecôte à Aubusson d'Auvergne (gîte des 4 vents)
- 29 juin au 6 juillet : Semaine Européenne à Belmonte (Portugal)
- 4 au 11 août : SF à Cognac
- 25 Août : Concentration du Mas de la Barque

## **Interventions des invités**

Denis Dumas présente les activités de l'Association « Partageons la route en Cévennes » dont il est président. 2019 marque les 10 ans de l'association qui depuis a su convaincre les élus et décideurs pour la sécurisation des cyclistes, que ce soit pour le vélo utilitaire, de loisirs ou sportifs à l'entraînement, en réalisation des aménagements. Sur le bassin alésien, c'est plus de 40 km d'aménagements cyclables dont 9 km de voies vertes et deux boucles cyclo-découvertes qui ont été réalisés ; d'autres communes de l'Agglomération d'Alès ont emboîté le pas. Ce qui nous donne bon espoir pour l'avenir en espérant de voir le plan vélo du gouvernement se mettre en place pour accélérer les projets. L'association est opérateur officiel de la Fédération Française des Usager de la bicyclette pour le marquage « Bicycode » permettant de restituer un vélo volé ou retrouvé.

Patrick Foncuberta, représentant du COREG Occitanie : « nous allons essayer d'organiser des concentrations appelées jumelages pour essayer de se retrouver, mais nous avons bien conscience des distances entre Nîmes et Tarbes et de Perpignan à Cahors. »

En réponse à une interpellation de l'assemblée qui regrette que depuis la fusion des deux ligues voici deux ans le site du COREG n'affiche que les informations des activités de l'ancienne ligue Midi-Pyrénées et laisse orphelins les clubs de l'ancienne ligue Languedoc-Roussillon, P. Foncuberta précise que cela ne vient pas du chargé du site. Effectivement il a été repris le site de l'ancienne ligue Midi Pyrénées en pensant le remettre à jour en 2018. La fédération voulant homogénéiser les ligues a demandé d'attendre. Un format type est en test dans la ligue Cote-d'Azur. Une fois finalisé tous les COREG auront la même structure de site internet.

Denis Vituel, représentant fédéral de la commission sécurité revient sur la typologie des accidents pour ce qui concerne le cyclotourisme (hors trafic urbain). Les décès sont souvent dus à des problèmes cardio-vasculaires, d'où l'intérêt d'avoir une surveillance médicale, mais aussi de bien se connaître et de ne pas se surestimer. Le gros des déclarations sont des chutes individuelles ou surtout collectives. Notre assurance fédérale devient pointilleuse sur ces dernières : lorsque nous nous déplaçons en groupe nous devons, comme en véhicule, respecter les distances de sécurités entre cyclos. Il n'est pas impossible que vous soyez reconnu responsable si vous n'avez pas maîtrisé votre freinage lors d'une chute.

Il rappelle la réglementation des équipements de sécurités sur le vélo qui sont à 80% inexistantes au risque de se faire verbaliser, et sur le port obligatoire du gilet à haute visibilité de nuit, hors agglomération, mais aussi lorsque la visibilité est réduite (pluie ou brouillard) ainsi que dans les tunnels même éclairés.

Bon nombre de présidents font remonter la difficulté des autorisations préfectorales en particulier pour nous dans le Gard qui demande de plus en plus de critères comme les signaleurs et des postes de secours. Une demande de rendez-vous a été faite pour éclaircir ce problème qui devient récurrent.

En aparté il reviendra sur la tarification des manifestations pour les non licenciés qui provoque une levée de boucliers des présidents.

## **Question diverses**

L'assemblée craint que déjà que dans nos randonnées il y a peu de participants (entre 50 et 150), le fait d'augmenter le tarif des inscriptions des non licenciés soit le coup de grâce.

Denis Vituel répond que la société est devenue consommatrice ; lors d'une inscription à une manifestation 2 € d'écart entre un licencié FFCT et un non licencié n'incite pas à prendre une licence dans un club, et même découragerait de renouveler sa licence. 10 € d'écart ne serait pas une hérésie : « lorsque vous demandez 6 € pour votre randonnée d'autres payent 30 à 60 €

pour participer à des cyclo-sportives avec 300 ou 500 participants. Posez vous la question. »

Pour les parcours route, 90 % des inscrits sont licencié FFCT, en VTT ils sont à 90 % non licenciés et les plus consommateurs. Pour l'assemblée, les demandes préfectorales ne correspondent pas à ce qui est préconisé dans le Cerfa, exigeant de nous des listes de signaleurs, des postes de sécurité ; des routes nous sont interdites, des maires refusent la traversée des communes. Le manque de bénévoles et le peu de participants vont démotiver les présidents à renouvelé leur organisations ou les faire transformer en concentrations.

Pour Denis Vitel c'est effectivement un problème. Le Cerfa à été édité par le Ministère de l'Intérieur lors de réunions de travail avec les diverses fédérations d'activités de plein air. Il s'avère que des préfectures les interprètent à leur façon.

Le CODEP a fait une demande d'entretien sur le sujet en sous-préfecture d'Alès qui est en charge des autorisations pour le Gard ; nous attendons qu'une date nous soit proposée.

Pour nos organisations nous avons uniquement des assistants de sécurité qui sont à des points stratégiques pour réguler et assuré la sécurité des cyclistes de la manifestation, et non pas compétence pour réguler la circulation automobile. Il n'est pas interdit de mettre des panneaux à l'attention des automobilistes « Attention randonnée cycliste ».

Pour mémoire sur le décret, il est indiqué 3 types de demandes :

- 1 Demande de privatisation de la chaussée ;
- 2 Demande de priorité de passage (avec signaleurs) ;
- 3 Demande avec le strict respect du code de la Route.

C'est à ce troisième type de demande que se réfèrent nos organisations.

Sans autre question, la présidente remercie l'assemblée, le club local, la commune, les invités et clôture la séance à 12h30

Apéritif très convivial, moment propice aux discussions qui ne manquent pas  
Repas pris au restaurant « le Randonneur » à Lasalle

Prochaine AG Codep le samedi 18 janvier 2020 à Congénies

La Présidente, Ghislaine Charton

